

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-7237 / 100964
Doral SA, 1963 Vétroz
tout le secteur fabrication
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 H
08.01.2006–07.01.2009 (Renouvellement/modification)
- 05-7264 / 101362
Techform Fine Chemicals AG, 1237 Avully
production chimique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
08.01.2006–07.01.2009 (Renouvellement)
- 05-7293 / 101252
Dornier SA, 2400 Le Locle
atelier CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
15.01.2006–14.01.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-6650 / 101747
Lémo (5) SA, 2800 Delémont
ateliers décolletage et reprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
96 H, 4 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6823 / 100031
Bultech Précision, 1630 Bulle
centres d'usinage et de tournage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-7199 / 101047
MANUFACTURE CARTIER LA CHAUX-DE-FONDS, Branch of Richemont
International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
usinage CNC des boîtes de montres, tournage et fraisage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 2 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

- 05-7214 / 110480
Synthesis Bank, 1201 Genève
Help Desk: support technique pour l'activité Trading des clients
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.12.2005–30.12.2008 (Nouveau permis)

- 05-7231 / 108425
ADATIS SA, 1920 Martigny
plasturgie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 10 F
30.06.2003–01.07.2006 (Modification)

- 05-7246 / 101594
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez
usinage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

- 05-7249 / 101328
Viso Médical SA, 2072 Saint-Blaise
production: atelier de tricotage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H, 4 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

- 05-7281 / 101760
Helios A. Charpillot SA, 2735 Malleray
atelier «Turbo»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 10 F
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

- 05-7282 / 101759
Helios A. Charpillot SA, 2735 Bévillard
ateliers de décolletage et de reprises diverses d'appareillage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 2 F
01.01.1963–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (sans alternance)
(Art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 05-7276 / 100228
Mifroma SA, 1670 Ursy
Production fromage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H, 5 F
01.11.2005–19.11.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6847 / 109320
Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1000 Lausanne
Hotline, opération informatique, opération informatique PMUR
besoins spéciaux de consommation
27 H, 11 F
01.09.2005–31.08.2008 (Nouveau permis)
- 05-7279 / 100228
Mifroma SA, 1670 Ursy
Expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
20.11.2005–19.11.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 05-6848 / 109320
Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1000 Lausanne
Hotline, opération informatique, opération informatique PMUR
besoins spéciaux de consommation
2 H, 1 F
01.09.2005–31.08.2008 (Nouveau permis)
- 05-7273 / 110469
Société d'assurances sur la vie Mobilière Suisse, 1260 Nyon
service informatique
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.12.2005–30.11.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-7270 / 110469
Société d'assurances sur la vie Mobilière Suisse, 1260 Nyon
secteur IT: service – développement
besoins spéciaux de consommation
8 H, 2 F
01.12.2005–30.11.2008 (Nouveau permis)
- 05-7277 / 100228
Mifroma SA, 1670 Ursy
Préparation des commandes
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 H, 50 F
20.11.2005–19.11.2008 (Renouvellement)

- 05-7278 / 100228
Mifroma SA, 1670 Ursy
Expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 6 F
20.11.2005–19.11.2008 (Renouvellement)

- 05-7292 / 101107
ELFiX Gilles Garino, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
15.01.2006–14.01.2009 (Renouvellement/modification)

- 05-7296 / 101500
Patek, Philippe SA, 1228 Plan-les-Ouates
atelier de réglage et de contrôle de marche des montres
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
08.01.2006–07.01.2009 (Renouvellement)

- 05-7298 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
laboratoire de contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
27.11.2005–26.11.2008 (Renouvellement)

- 05-7302 / 110499
Bispo Dos Santos Jardins & Nettoyage, 1219 Châtelaine
Station de lavage pour véhicule de location
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.12.2005–30.11.2006 (Nouveau permis)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne
(Art. 28 LTr)**

- 05-7208 / 109228
SKYGUIDE, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation
Aérienne civils et militaires, 1217 Meyrin
Centrale d'enganement de Dübendorf et aérodromes régionaux de Meiringen,
Payerne et Sion pour les durant les WEF 2005–2008
besoin urgent
50 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-7168 / 100931
Pyrotek SA, 3960 Sierre
fabrication de filtres céramiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H
01.05.2005–30.04.2008 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-7167 / 110356
Lam Research International Sàrl, 2300 La Chaux-de-Fonds
Customer Service function
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
01.08.2005–31.07.2008 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

29 novembre 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail